

A l'occasion des quatrièmes journées nationales d'études sur le management de la mobilité, qui se déroulent jusqu'à ce mercredi soir à Chambéry, la Cité des ducs a annoncé son intention d'installer encore plus de zones où la vitesse sera limitée à 30 km/h, suivant ainsi l'exemple de villes telles que Zurich en Suisse ou Graz en Autriche.

---



A l'occasion des quatrièmes journées nationales d'études sur le management de la mobilité, qui se déroulent jusqu'à ce mercredi soir à Chambéry, la Cité des ducs a annoncé son intention d'installer encore plus de zones où la vitesse sera limitée à 30 km/h, suivant ainsi l'exemple de villes telles que Zurich en Suisse ou Graz en Autriche.

Le centre-ville de Chambéry compte à l'heure actuelle 60 kilomètres de voies urbaines limitées à 30 km/h, soit un tiers du réseau routier. La ville envisage de doubler ce linéaire de zones « apaisées », pour passer à 120 kilomètres dans les années à venir. On imagine aisément l'hostilité des automobilistes à une telle mesure. Mais la municipalité a des arguments à faire valoir : la réduction des nuisances sonores et des accidents. A noter qu'une enquête menée à Paris montre que les trois quarts des usagers interrogés sont favorables à une limitation à 30 km/h dans les centre-ville.

Pour mémoire, on notera que la Ville de Zurich, en Suisse, a l'an dernier converti cent nouvelles zones aux 30 km/h, et qu'à Graz, en Autriche, l'intégralité du centre-ville est limité à 30 km/h.

Source : [article de France Bleu du mercredi 18 juin 2014](#)